

le comte Précý, et qui, après le siège, dut son salut à des circonstances presque miraculeuses (1).

Béraud naquit vers 1750 ; le département du Rhône l'envoya, en septembre 1795, au conseil des Cinq-Cents. Béraud mourut le 9 avril 1836 ; il était chevalier de la Légion-d'Honneur et membre de l'Académie de Lyon.

Quoique la *Relation du siège* ait été attribuée à d'autres auteurs, il paraît qu'elle est réellement de lui. On a encore de Béraud le *Compte-Rendu des travaux de l'Académie de Lyon, pendant le premier semestre de 1813* ; Lyon, imprim. de Ballanche, in-8°. Son fils unique, mort à Nice au mois de juin 1835, fut, en 1807, un des fondateurs du Cercle littéraire, où il lut quelques pièces de vers, qui n'ont pas été imprimées. On peut consulter au sujet de Béraud père, le *Discours sur la Responsabilité du magistrat*, par M. Vincent de Saint-Bonnet, avocat général ; Lyon, impr. de L. Perrin, 1836, in-8° ; puis la *Table du Moniteur*, et un *Nécrologe lyonnais*, par M. Ant. Péricaud, dans l'*Annuaire de la ville de Lyon*, pour 1838 ; Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, in-8°, p. 73 de la seconde partie.

(1) Guillon, *Mém.*, t. II, p. 265.

---